

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL,
Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Almanach Français.

- Samedi 18. (1798).** Capitulation d'Alkmaer, par le général Brune, contre les Anglo-Russes.
- (1805). Combat du Château de Vérone, par le maréchal Masséna, contre les Autrichiens.
- Dimanche 19. (1793).** Combat de Gillette, par le général Dugommier, contre les Austro-Russes.
- (1794). Combat d'Oude Wattarin, par le général Pichegru, contre les Anglais.

MONTEVIDEO.

18 Octobre 1845.

CHRONIQUE FÉDÉRALE.

Il n'y a plus à en douter. Roas devient fou, à l'heure qu'il est, peut-être est-il déjà enfermé dans un étroit cabanon comme une bête féroce, condamné à la camisole de force, enchaîné aux pieds, aux mains et au cou, peut-être lui administre-t-on en ce moment des duches brûlantes et glacées. Son médecin doit avoir jugé très prudent de substituer au vin spiritueux de Catalogne dont il faisait un fréquent usage, des boissons psychiques et diaphorétiques... Voyez l'instabilité des choses et des cervelles humaines... Hier encore c'était l'homme de génie, le grand législateur, le comité de salut public de son pays, et aujourd'hui ce n'est plus qu'un fou lubé et furieux... Humilions nous sous les décrets de la divine providence qui permet de si étranges transformations... Le sage Salomon n'eut ni pas la folie des tandrions vers le déclin de ses jours... il mangeait, buvait et dormait entouré de douze cents et quelques concubines. Le grand Louis, roi de France, par la grâce de Dieu, ne souilla-t-il pas sa vie en devenant bigot et fanatique, en révoquant l'édit de Nantes, en s'alliant, lui caduc et sénatique, à la jésuite Maintenon, concubine du P. Letellier et autres... oh! glorié tu n'es qu'une pauvre duplexie que le moindre soufle fait évanouir!

Roas est fou sans aucun doute, puisqu'il ne fait plus que folie sur folie. n'a-t-il pas fait publier dernièrement dans la spirituelle *Gaceta* les notes justes et modérées de MM. Delfaudis et Ouseley.

N'est-ce pas vouloir démontrer à vos partisans mêmes qu'il n'écoute ni la justice ni les conseils, qu'il veut par opiniâtreté attirer tous les maux de la guerre sur un peuple qui a la simplicité de tant souffrir.

On nous assure que Prudencio a emporté à Chacomun avec ses trois filles, la tradition de la petite brochure de J. Guillotin. Ce petit ouvrage énumère tous les avantages que peut procurer l'innocente machine inventée pour rogner les têtes. On dit même que le frère du dictateur pense à établir une qui tienne en permanence sur la place de Chacomun. S... le mashorquero sera, dit-on chargé de tirer le cordon. La société

populaire prépare actuellement un petit discours à sa manière où elle prouvera, en adressant des remerciements à l'estimable Prudencio, les nouveaux bienfaits que peut rendre à l'espèce américaine cette nouvelle importation.

Manuelita danse le cancan, la polka et la mazhorca à ravir. Elle n'a appris ce dernier pas que pour distraire son respectable père qui est désolé du départ d'un de ses meilleurs amis.

L'enfant malin et trompeur de Paphos (comme l'appelle le vénérable Feudon) a failli causer une horrible catastrophe dans un de ces bons ménages, où le mari adore sa femme et où cette dernière regarde son mari avec autant d'horreur qu'un pestiféré ou un lepreux.

La susdite épouse se nomme A... le mari abhorré s'appelle L... A... est une jolie femme, elle a des yeux noirs, une jolie bouche, un joli nez, un joli... enfin c'est une de ces syrénes enchantées qui sont capables de vous rendre fou d'un seul sourire. L... est un bon mari qui se rend à tous les petits caprices de sa charmante femme, elle lui a ordonné de se tenir toujours à une respectueuse distance du lieu où elle habite. L... a été établir son domicile à soixante lieues du logis conjugal. C'est un époux qui fait extraordinairement bien les choses, plus d'une femme doit être de mon avis. Cependant je dois dire que l'amour n'est pas le seul motif d'une aussi grande complaisance, la crainte y entre pour beaucoup, car A... a un frère, mais un frère terrible, qui, lorsqu'il commande, veut être obéi. A... la douce, la blanche colombe, a pour frère un hibou au bec tranchant, oiseau de nuit vorace et sanguinaire. L... a une peur extraordinaire du hibou, et c'est la seule crainte de lui déplaire qui l'empêche de franchir l'espace respectueux qui le sépare d'une moitié adorée.

Or, le hibou, autant pour complaire à une sœur chérie dont il admire le plumage, que pour servir à ses petits intérêts particuliers (car c'est un hibou profond politique), avait donné une mission lointaine à ce pauvre L... qui était assez simple pour aimer sa femme. A... débarrassé de son stupide mari et pleine de reconnaissance envers son frère, attira le beau blond dans ses filets, il s'y em pêtra de telle sorte que le hibou vit une partie de ses desirs se réaliser.

L... agonisant d'amour, maigrissait à vue d'œil dans son exil, il résolut de braver la colère du hibou. Peut-être ignorera-t-il mon infraction à ses ordres, se dit l'excellent époux en galopant vers le logis conjugal. — Bref, il arrive, demande aux domestiques étonnés; ou est ma femme? on lui répond en souriant, qu'on l'ignore. Enfin, il trouve un ami obligé qui lui dit que sa femme adore à la folie l'air pur de la *Recoleta* et qu'elle y vit depuis un mois. L... part comme un trait, pour l'endroit indiqué, il frappe, on ouvre, grand Dieu! que voit-il. A... qui enlacinait le beau blond dans ses bras, en lui dictant nous ne savons quelles paroles que le beau blond écrivait d'une main tremblante d'amour... Le hibou est d'une colère terrible contre son beau-frère à qui, dit-il, il va faire sortir quelques livres de saug trop chaud... pauvre L...

Je répète avec le bon Lafontaine, en pensant à l'imprudence du mari de la tendre colombe.

Amour! amour! quand tu nous tiens,
On peut bien dire: adieu prudence.

C. M.

ACTE OFFICIEL.

Excellence,

Le soussigné, étant convaincu de l'incapacité absolue qui existe entre sa continuation au ministère, et celle de M. Santiago Vasquez, envoie, à V. E., sa formelle démission.

Montevideo, 16 octobre 1845.

Santiago Sayago.

A. S. E. le président, Joaquin Suarez.

Montevideo, le 17 octobre 1845.

Le président de la République déplore sincèrement la résolution arrêtée du ministre secrétaire des finances, citoyen Santiago Sayago, qui renonce à son poste pour les raisons expliquées dans son exposition. Mais la recevant comme une nécessité impérieuse devant laquelle il doit plier, l'accepte dans toutes ses parties, et il pourvoira à son remplacement de la manière la plus conforme aux hauts intérêts de la patrie. Qu'en son nom on le remercie, de la pureté des services qu'il a prêtés durant sa gestion, et qu'on lui mandate que le chef de bureau du ministère vaquera intérimairement à ce poste, et qu'il est autorisé à recevoir, comme tel, ce fonctionnaire:

Que ce soit communiqué et publié.

SUAREZ.

Rufino Bauza.

Il y a eu vendredi un passe, Fulgence Salazar, argentin, du bataillon Costa. Il regne au camp ennemi une grande misère, et il declare avoir vu ronger un sergent pris sur le point de deserter.

NOUVELLES DU SOIR.

Quatre soldats de la garde nationale, du Buceo, se sont présentés à bord de la fregate l'Erigo et ont prié le commandat de vouloir bien les faire transporter jusqu'à Montevideo. C'est aujourd'hui seulement qu'ils sont arrivés ici.

On nous écrit de la Colonia :

Malgré toutes les mesures rigoureuses employées par Montero, pour empêcher la désertion de ses troupes, plusieurs de ses soldats se sont présentés à nos avant-postes. Le 14 quatre des signataires de la pétition du Cerrito, ont eu le bonheur de pouvoir échapper à la surveillance que l'on exerce sur les étrangers retenus au camp ennemi.

On nous assure que le dictateur de Buenos Ayres a envoyé dans le Parana une escadrille sous les ordres du fils de l'amiral Bronw. Cette escadrille se compose, dit-on, de 16 navires, dont le plus fort est armé de 14 pièces d'artillerie.

On lit dans l'Ami de la Religion :

« C'est le 24 juin que M. Rossi a reçu la réponse d'après laquelle il s'est empressé d'adresser, le soir même, à son gouvernement, par courrier extraordinaire, les dépêches qui ont sans doute servi de base à la note du Monteur.

« Une lettre de Rome, datée du même jour, nous a informés de la solution qui venait d'être donnée à la négociation de M. Rossi, mais par des concessions, selon notre correspondance, beaucoup moins étendues que celle dont fait mention la note du journal officiel.

« Aujourd'hui, on nous communique une note qui, à certains égards, s'accorderait avec nos premiers renseignements.

« Nous le reproduisons textuellement :

« Nous recevons de Rome, du 24 juin, des lettres qui nous mettent à même d'assurer ce qui suit : La nouvelle donnée par le *Messenger*, du 6 juillet, sur l'issue de la négociation de M. Rossi à Rome, est inexacte. Le gouvernement n'a rien obtenu du pape, si ce n'est un refus absolu. Ce qu'il a obtenu, il ne l'a obtenu que de la volonté du R. P. général des jésuites. »

« Une chose seulement n'est que trop positive, et nous éprouvons le besoin d'en exprimer tout haut notre profonde douleur. Des prêtres, des religieux, à tant de titres recommandables, cédant à la violence d'un orage amassé par des passions, vont faire dans un sentiment de paix et de généreuse abnégation, le plus coûteux de tous les sacrifices, celui d'une partie de leur liberté et de leurs droits de citoyens. »

Il paraît certain que M. Rossi a, en effet, traité directement avec le P. général des jésuites, homme d'un esprit fin et pénétrant, à qui l'envoyé extraordinaire de la France a répété avec persévérance que la mesure qui lui était demandée causerait un grand plaisir au gouvernement français et serait agréable au saint-père; que d'ailleurs, si les jésuites ne prenaient leur parti de bonne grâce, ils y seraient contraints par la loi française, dont les chambres exigeaient l'exécution. Le père général s'est enfin rendu. Tous les immeubles de la compagnie existant en France seront vendus dans un délai déterminé. La vente aura lieu, soit à l'amiable, soit à l'enclère, à la volonté des révérends pères. Le produit sera expédié à Rome pour être versé dans les caisses de la congrégation. Le gouvernement français s'engage à protéger les propriétés privées des jésuites français, ce qui est parfaitement superflu, car la loi suffit à cette protection.

Cette décision qu'a prise le général des jésuites, nous suggère une réflexion. Puisque les jésuites, d'après l'Ami de la Religion, sont de si grands amis de la paix des états et si bien disposés à se retirer dans l'intérêt de la concorde, pourquoi n'ont-ils pas refusé de se rendre à Lucerne? Il n'y avait pas là d'établissement à dissoudre et de biens à vendre; il suffisait de s'abstenir pour épargner à la Suisse la guerre civile, le plus grand des maux.

« Ne serait-ce pas parce qu'il n'y a point en Suisse de chambre des députés, dont la volonté soit irrésistible, qui soit disposé à voter des ordres du jour motivés et à exiger l'expulsion de ceux qui ne voudraient pas faire volontairement retraite? »

(Extrait du *Constitutionnel* du 9 juillet)

BALLONS.

« Un des savans étrangers réunis à Lyon pour prendre part aux travaux du congrès scientifique, M. Cosmachi, de Boulogne, vient de publier en italien un opuscule sur la navigation aérienne au moyen des aérostats.

« Après avoir posé que l'art de la navigation sur les eaux est demeuré longtemps à l'état d'enfance chez les nations les plus ingénieuses, l'auteur se plaint que la navigation aérienne n'ait pas été étudiée avec toute l'importance qu'elle mérite, et il croit que les aérostats doivent être d'une grande utilité pour la géographie, l'astronomie et la météorologie.

« A son ouvrage est jointe une carte qu'il a pour but d'expliquer. Elle représente un ballon fait d'une étoffe de soie tissée très serrée et enduite d'un vernis élastique destiné à la rendre imperméable. Le globe est lui-même enveloppé d'un filet de cordonnet de soie blanche, se renouant au dessous du globe, et soutenant une galerie en bois dans laquelle sont placés les aérostats et les objets qui leur sont nécessaires.

« De la galerie, qui peut contenir six personnes, s'élancent deux tubes en communication avec le globe et avec une machine pneumatique placée dans un angle de la galerie. A la gauche de cette galerie est une voile à timon destinée à recevoir le vent qui doit imprimer au ballon une direction horizontale, et à la droite une balance anémométrique destinée à mesurer la force des vents, à indiquer leurs variations; une échelle de cordes, une ancre et un contre-poids sont attachés à la galerie, soit pour en descendre, soit pour maintenir le globe en équilibre, soit enfin pour fixer à terre tout l'appareil. Le globe est fait de telle sorte que, dans le cas d'une forte déperdition de gaz et d'une descente rapide, il prend la forme d'un parachute et en tient lieu. Toute cette énorme machine, les instrumens et les six personnes qu'elle peut porter ont un poids de 2290 livres italiennes.



MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 16.

Buenos-Ayres, balandre argentine Lizarda, à ordre.

Buenos-Ayres, lançon argentin Fulminense, en lest.

Consulat général de France à Montevideo.

16 octobre 1845.

Le commerce est prevenu qu'à partir de ce jour tous les navires qui remonteront les rives du Parana et de l'Uruguay, devront, contre les formalités qu'ils ont à remplir vis-à-vis des autorités du pays, avoir leurs papiers visés par ce consulat général. Ceux qui seraient rencontrés contrevenant à cette disposition seront renvoyés à Montevideo, pour qu'il y soit statué sur leur sort.

A VENDRE.

Une tienda et magasin de modes de peu de principal, dans une des rues les plus fréquentées, s'adresser au bureau du Patriote.

AVIS DIVERS.

Leçons particulières de piano et de chant, par Madame Morechal, rue du Parana n. 12. On la trouvera tous les jours chez elle de 8 à 11 heures du matin et de 4 à 7 heures du soir.

La méthode dont s'est servie jusqu'aujourd'hui Madame Mareschal pour l'enseignement de la musique a rendu facile et agréable l'étude du piano et du chant à ses élèves. Après deux mois de leçons il en est beaucoup à qui la musique est déjà familière, qui exécutent en mesure de petits morceaux et chantent de petites romances en s'accompagnant sur le piano.

AVIS.

POUR LES PORTS DU PARAGUAY ET CORRIENTES.

La goelette Notre Dame-du-Jardin jaugeant 70 ton., navire neuf et fin voilier, pouvant passer sur tous les bancs, mettra à la voile avec le premier convoi qui partira. Pour fret et passage, s'adresser à son consignataire Martin Riviere, rue du 25 Mai, n.º 299.

Monsieur Wian Ezéar, ex médecin du Ducouedic, brick de guerre français, récemment parti pour France; actuellement embarqué sur la frégate amiral l'Africaine; prie les personnes qui auraient pour lui des lettres venant de Buenos-Ayres ou de France, d'avoir la bonté de les lui envoyer au café de Labastie.

E. WIAN.

AU BOUQUET.

Magasin de comestibles.—Grandissime Barattière.—Esquiné des rues Rincon et Cerro n.º 198 et 117, derrière la police, on vend : Vin carlon supérieur à 4 vintaines quarta vin de Bordeaux à 4 v., morue verte salée à 9 v. livre, yerba des Missions à 7 v., sucre doré à 4 v., id. blanc a real, id. rafiné 7 v. id. en pain 7 v., huile de Marseille comme celle des bouillottes 14 v. quart, esprit de vin 36º real et demi, chandelles d'estearine 440, vieux cognac 360 la botte, liqueurs supérieures au même prix, riz 50 grasse à 3 v., saindoux à 360, haricots de Soissons 100, pommes de terre françaises 7 cuivres et infinité d'autres articles à très bon marché.

Leçons particulières de langue française, de latin, de mathématiques, de géographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mousseaux.

S'adresser au bureau du Patriote, calle de las Camaras, n. 34.

AVIS.

Il a été perdu un jeune chien épagneul tout noir; âgé de trois mois; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerrito, N.º 131.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.